



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 8 MARS 2023

*_*_*

I- Le Conseil a examiné les projets de textes suivants :

Projets de loi :

1. **Projet de loi n° 58.22** modifiant et complétant la loi n° 41-05 relative aux organismes de placement collectif en capital.
2. **Projet de loi n° 01.22** relative aux bureaux d'information sur le crédit.
Approuvés sous réserve de tenir compte des observations soulevées à leur sujet.
3. **Projet de loi de règlement n° 11.23** relative à l'exécution de la loi de finances pour l'année budgétaire 2021.

Approuvé.

4. **Projet de décret n° 2.22.1036** modifiant et complétant le décret n° 2.05.830 du 26 ramadan 1427 (19 octobre 2006) portant création du "Prix du Maroc du livre".

Approuvé.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- **Nomination** du Directeur du Centre National de Documentation au Haut-Commissariat au Plan ;
- **Nomination** de la Doyenne de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales à Tétouan ;
- **Nomination** de la Directrice de l'Agence de Développement Social ;
- **Renouvellement de nomination** du Directeur des Ressources Humaines et Financières au Ministère chargé de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration ;
- **Renouvellement de nomination** du Secrétaire Général du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire – Département du Tourisme.